

## Termes de référence

### **RESPONSABLE DE TRANSFERTS ET CONFORMITE DE PAIEMENT** **Poste basé à Antananarivo**

Placé sous la hiérarchie du Directeur Principal chargé de Coordination, de l'Administration, des Finances, et Management qualité le Responsable de Transfert et de conformité de paiement est **le premier Responsable** de l'efficacité, de la sécurité et de la bonne marche des mécanismes de transfert de paiement aux bénéficiaires, dans le cadre de l'ACT et de TMDH.

Il est chargé de concevoir et de mettre en place un mécanisme de transfert sécurisé et qui obtient l'adhésion des bénéficiaires. Ainsi, il participe activement dans le processus de sélection de l'agence de paiement (IMF, AGEX, ...) la mieux adaptée à chaque cas. Il l'accompagne, l'encadre, l'appuie dans leur mission, et la contrôle par la suite.

La conception et la mise en place d'un référentiel (manuel, guide) et des outils de suivi et de contrôle des paiements reviennent au Responsable de Transfert et de conformité de paiement.

Le titulaire du poste veille au respect des procédures administratives et financières du FID et contribue à la mise en œuvre des recommandations des auditeurs ou des vérificateurs de l'IDA pour la partie lui incombant.

Il travaille en étroite collaboration avec le Responsable des Affaires Juridiques dans l'exécution de ses activités.

#### **A. Description spécifique des activités principales :**

- Participer activement dans le processus de sélection de l'agence de paiement adaptée (efficacité et efficience) à chaque cas
- Concevoir un programme de formation/appui aux agences de paiement
- Encadrer, appuyer, superviser et contrôler les agences de paiement dans la réalisation des missions assignées par le FID
- Procéder à l'élaboration et à la mise à jour des référentiels (guide, manuel) se portant sur les mécanismes de transfert de fonds et le système de paiement (ACT et CCT)
- Anticiper et faire des investigations sur les cas de fraude ou de malversation par rapport au paiement et transfert et mettre en place les mesures de prévention idoines
- Mettre en place les outils de suivi et de contrôle de paiement. Evaluer périodiquement la pertinence de ces outils et proposer des rénovations si besoin
- Examiner la conception du programme existant et conseiller sur les domaines potentiels pour adopter des approches novatrices dans le processus d'amélioration des mécanismes de transfert ou de responsabilisation.
- Contribuer à la mise en œuvre des recommandations des auditeurs ou des vérificateurs des bailleurs de fonds ;

#### **B. Expérience et qualifications minimales requises :**

- Master I ou Maîtrise avec expérience prouvée Gestion, Économie et/ou transferts monétaires;
- Compétence avérée en conception de système de paiement ;
- Mise en place et suivi de mécanisme de transfert monétaire ;
- Connaissance en projet de développement : mise en œuvre et gestion administrative et financière des projets ;
- Expériences confirmées en finances
- Au moins 3 ans d'expérience dans les spécialités recherchées
- Expérience en protection sociale : activités d'urgence et/ou transferts monétaires ;

C. Durée prévisionnelle du contrat : 12 MOIS